

La nouvelle s'est répandue il y a quelques jours.

Des dizaines de saumons de fontaine morts ont été repêchés par des pêcheurs et des randonneurs, dans le lac du Melu.

Aussitôt, les organismes concernés - Office de l'environnement de la Corse (OEC) ou

Fédération de pêche - se sont rendus sur place. Des constatations ont été effectuées et des prélèvements faits, envoyés sur le Continent et au laboratoire de l'Université pour analyse.

Les résultats devraient être connus dans les prochains jours mais en attendant, des interroga-

tions et des inquiétudes sont apparues dans la population.

Car le Melu donne sa source à la Restonica. Dans cette rivière, et surtout en cette période, on se baigne, on pêche et bien sûr, c'est cette eau que les Cortenais voient couler de leurs robinets.

Dès lors, existe-t-il un risque sanitaire pour les usagers de la rivière ? La question se doit d'être posée. « Non », répond catégoriquement l'hydrobiologiste Antoine Orsini.

Pour le scientifique qui connaît l'endroit comme sa poche, la cause de cette soudaine surmortalité « ne peut pas être d'origine physico-chimique ».

En d'autres termes, la qualité de l'eau - d'ailleurs mise sous la surveillance de l'OEC depuis que le phénomène a été découvert - n'est pas en cause.

« Il peut s'agir d'une bactérie (*furunculose*), d'un virus (*nécrose hématopoïétique infectieuse*), ou d'un champignon (*saprologniose*) », complète Antoine Orsini.

Selon lui, « la surpopulation et la consanguinité » pourraient être les responsables d'une telle épidémie.

Conséquence directe. « Il n'y a pas de problème pour ce qui concerne l'alimentation en eau de Corte, la baignade ou la pêche dans la rivière. Les truites de la Restonica ne sont pas concernées, précise-t-il, parce que ce type de pathogène ne se transmet pas d'un genre à l'autre. Les saumons

de fontaine ne peuvent donc pas contaminer les truites. »

Toutefois, « et même si le risque est limité », il est « déconseillé de pêcher dans le lac du Melu » et la baignade reste quoi qu'il en soit interdite.

« Il faut que les gens se rassurent », insiste Antoine Orsini, qui reconnaît par ailleurs que le phénomène, dans un lac de montagne et à cette époque de l'année, est inédit.

Le danger des espèces introduites

Un événement qui soulève malgré tout d'autres questions. Et en premier lieu, concernant l'introduction d'espèces exogènes dans des milieux naturels.

« Quand on introduit une espèce de poisson, on pense à la prédation qu'elle peut exercer sur le milieu, en concurrence avec d'autres espèces. Mais on ne pense pas qu'en faisant cela, on peut aussi introduire des pathogènes. »

Inconnus des espèces présentes dans le milieu, ils peuvent potentiellement faire des ravages.

« Ce qui fait le plus peur, dit encore Antoine Orsini, c'est ce que l'on ne voit pas. La truite arc-en-ciel, par exemple, est sur le Continent porteuse d'une bactérie. Elle n'est pas encore présente en Corse mais si on continue à introduire de nouveaux individus, on prend le risque d'amener la bactérie en même temps. »

MORGANE QUILICHINI



Selon Antoine Orsini, les espèces introduites représentent un danger potentiel.